sont inscrits comme ceux des Souscripteurs, Bienfaiteurs ou Fondateurs d'après la somme obtenue.—On entend par Famille non-mariés.—On peut affilier les parents et amis vivants ou décédés, en faisant en leur nom une des offrandes indiquées plus Bienfaiteurs, etc., doivent être envoyés au Juniorat où ils seront conservés dans les Régistres de l'Institut. Ceux qui, par err le père, la mère et mère et les noms des associés,

eux-mêmes raviver le fen sacré prêt à s'éteindre dans les âmes, ou pénétrer dans des régions inhospitalières pour aunoncer l'Evangile aux enfants des bois;—c'est là le partage d'un petit nombre, et encore les moyens matériels manquent-ils, à plusieurs d'entre ceux qui se sentent appelés, pour donner un libre cours à leur généreux dévouement.

Nous avons eependant trouvé un moyen de sanvegarder et d'enconrager les vocations apostoliques.—Ce moyen nous permettra de mettre un grand nombre de personnes à même de partarger les mérites et de recevoir la récompense des Apôtres. Le voici en trois mots: "Il s'agit de faciliter aux jennes cœurs dévorés du zèle de la gloire de Dicu et du salut des âmes l'exécutions de leurs pieux desseins."

Déjà nous avous onvert dans la ville d'Ottawa une maison où un certain nombre de jeunes gens, tenns à l'écart du monde et de ses dangers, grandissent à l'ombre de l'Autel et travaillent à l'acquisition des vertus et des connaissances nécessaires aux sublimes fonctions qu'ils auront un jour à remplir.—Mais un grand nombre d'autres entendent l'appel du Divin Maître et se sentent le courage d'y répondre.—Hs viennent frapper à notre porte à coups redoublés. Malheureusement les ressources matérielles nous font défaut et ne nous permettent pas encore d'admettre ces jeunes héros de la Croix.

Si nons ne pouvons nous procurer les ressources qui nous manquent, ces vocations naissantes, bientôt compromises ne pourront se développer, et cela au grand détriment des âmes que les élus de

Dieu étaient appelés à évangéliser.

Quelle œuvre magnifique ne ferez-vous pas en aidant cette intéressante jeunesse à mettre à exécution ses généreux projets? Combien d'âmes, rachetées comme vous au prix du sang d'un Dieu, ne conduirez-vous pas au ciel par le ministère de ces ouvriers généreux auxquels vous aurez, par vos aumônes, ouvert le champ de l'Apostolat? Quel riche trésor de mérites n'obtiendront pas pour vous ees Apôtres qui, en votre nom et grâce à vos libéralités, se dévoueront au service de Dieu; toutes ces âmes sauvées par votre concours et qui formeront an ciel le plus beau joyan de votre couronne ? Calculez, s'il est possible, les mérites de celui qui aurait facilité l'Apostolat d'un S. Frs. Xavier, qui a baptisé plus de onze cent mille infidèles, d'un St. Patrice qui a converti toute une nation jadis idolâtre. Considérez la reconnaissance éternelle que ces âmes conserveront pour leurs bienfaiteurs, la récompense que Dieu réserve à ceux qui travaillent à sa gloire, et vous aurez une idée du bien que vous ferez en contribuant à notre œuvre, et du bonheur qui vous attendra au Ciel en retour de vos bienfaits.

Il n'y a certainement pas d'œnvre anssi belle, aussi méritoire et aussi digne de vos suffrages, et qui mérite mieux une faible portion

des biens dont Dien vous a faits les dispensateurs,

Les moyens pécuniaires que vous fourniriez permettraient aux jeunes missionaires, devenus vos enfants dans le Seigneur, de se préparer, par tous les moyens possibles, à travailler, souffrir et mourir s'il le faut, pour que leurs sueurs, leurs larmes, leur sang, procurent aux peuples le bien-être, le bonheur et la vie.—Et ce serait là votre œuvre comme la leur, puisque vous en auriez assuré